

Procès-Verbal du Conseil d'École du Jeudi 12 Novembre 2020

Présents :

- Mesdames D'ALTO Caroline, DESILLES Sylvie, LECERCLE Agnès et Messieurs LEBLOIS Mathias et LEMANT Antonin, Enseignants
- Monsieur MERCIER Yves, Maire de la commune
- Madame BERNON Martine, adjointe aux affaires scolaires de la commune
- Mesdames BAROLIN Audrey, LASSIAZ Jennifer, LINSART Nelly, SEUX Jessica et Monsieur SOULI Chawki, Parents d'élèves élus.

I - Tour de Table

II - Procès-Verbal :

Le Procès-Verbal du dernier conseil d'école est validé à l'unanimité.

III - L'école :

Effectif à la rentrée 2020 :

24 CP avec Mme LECERCLE Agnès

26 CE1 avec Mr LEBLOIS Mathias

5 CE1 et 22 CE2 : soit 27 élèves avec Mmes COMAS Céline, JACQUELIN Cécilia et Mr LEMANT Antonin.

27 CM1 avec Mme DESILLES Sylvie

13 CM1 et 14 CM2 soit 27 élèves avec Mmes TORRES Marielle et D'ALTO Caroline.

Soit un total de 131 élèves (1 de plus que l'an dernier).

IV - Le cadre de vie :

- Les travaux restants

Des nombreux travaux ont eu lieu au sein de l'école cet été et pendant les vacances d'automne.

Ils ne sont pas finis et continueront durant les prochaines vacances.

Ces travaux sont nécessaires pour passer l'école de la classe 5 à la classe 4 incendie.

Tout l'éclairage a été refait et passé en LED.

Tout le système alerte incendie et alerte PPMS a été refait avec une enceinte qui gère aussi les sonneries de l'école.

La moitié des baies vitrées de chaque classe a été changée.

Les menuiseries sont en train d'être changées.

V - Le règlement Intérieur de l'École :

Point non évoqué. A revoir au prochain conseil d'école.

VI - Les budgets :

La Mairie donne un budget de 43,23 € par enfant scolarisé au 1er janvier et pour l'année civile pour les fournitures scolaires soit un total de 5790 € pour cette année. 3 781,45 € ont été dépensés, 0 € sont engagés et il reste 2 006,44 €.

En transport, nous disposons exceptionnellement de 5 000 €. 1 218,00 € ont été dépensés, 800€ sont engagés et il reste 2 982,00 €.

Il y a à l'heure actuelle 9 699,63 € dans la coopérative scolaire (2 031,57 € coopératives de classe + 7 668,06 € classe de découverte).

VII - La vie scolaire :

Malheureusement, il y a très peu de projets à l'heure actuelle à cause de la crise sanitaire.

- Toutes les classes devaient participer à l'opération « Nettoyons la Nature » le vendredi 27 septembre 2020. ANNULE à cause du mauvais temps.

- Un CROSS interne à l'école devait avoir lieu le 14 octobre 2020. ANNULE à cause du mauvais temps.

- Les élèves de Mme LECERCLE Agnès, Mr LEBLOIS Mathias et les CE1 de Mr LEMANT Antonin font un cycle piscine du 13 octobre au 27 novembre 2020. Les mardis et vendredis. Le cycle est annulé depuis novembre les conditions d'accueil, suite aux consignes sanitaires de novembre ne nous paraissant pas satisfaisantes.

- Toutes les classes ont fait une matinée spéciale Halloween le mercredi 4 novembre 2020 pour la plus grande joie des enfants et des adultes.

- Toutes les classes devaient aller voir le spectacle « En sortant de l'école » au Théâtre du Casino à Aix les Bains le 5 novembre 2020. Le spectacle a été reporté au mois de mars à cause de la Covid.

Projets toujours en place :

- L'école récolte toujours dans son entrée les bouchons des bouteilles plastiques pour l'association « bouchons d'amour ».

- Tous les ans, l'école sollicite les parents pour prendre une cotisation ou faire un don libre à l'ADPEP73.

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) sont une association qui se réclame des valeurs fondamentales qui sont l'autonomie de l'individu, la laïcité, la solidarité.

Ainsi en Savoie, les PEP aident plus de 700 enfants pour un montant de plus de 34 000€. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations et des dons est proposée sous forme de bourse pour, **le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...).**

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (**SAPAD**), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale).

L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels, un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS). Cette année, c'est un chèque de 571 € que nous avons envoyé.

Projets à venir :

- Les classes de Mme LECERCLE Agnès et M LEBLOIS Mathias iront voir le spectacle « L'or blanc » le jeudi 3 décembre 2020 à l'espace Malraux à Chambéry.

- La classe de M LEMANT Antonin ira voir le spectacle « Le petit Chaperon Rouge » le vendredi 18 décembre 2020 au Dullin à Chambéry. (Report du 29 mai 2020).

- Les élèves de Mme DESILLES Sylvie, ceux de M LEBLOIS Mathias et les CM1 de Mmes TORRES Marielle auront un cycle piscine du 18 janvier au 4 mars 2021. Les lundis et jeudis.
- Les classes de Mmes DESILLES Sylvie et TORRES Marielle iront voir le spectacle « Victor ou la naissance d'une pensée » le jeudi 19 janvier 2021 à l'espace Malraux.
- A partir du mois de mars, l'école s'engagera comme chaque année dans l'action « Un gâteau pour la recherche »
- La classe de Mme COMAS Céline ira voir le spectacle « Le Cocon & La ménagerie graphique » le mardi 9 mars 2021 à l'espace Malraux.
- Les classes de Mmes COMAS Céline, DESILLES Sylvie et TORRES Marielle partiront en classe de découverte à la neige sur le thème « classe blanche » ou « séjour ski » du 29 mars au 2 avril 2021 à Valmeinier. (Report de la classe de découverte de l'année 2019/2020)
- Les classes de Mme LECERCLE Agnès et M LEBLOIS Mathias partiront en classe de découverte à Colempce sur le thème de la nature du 17 au 21 mai 2021. (Report de la classe de découverte de l'année 2019/2020).
- Les classes de Mmes COMAS Céline et LECERCLE Agnès et la classe de M LEBLOIS Mathias iront voir le spectacle « Autour des 4 saisons de Vivaldi » le mardi 25 mai 2021 au Théâtre du Casino à Aix les Bains.

- Mmes LECERCLE Agnès, COMAS Céline et DESILLES Sylvie accueilleront cette année des étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers pour leur stage sanitaire. Ils vont venir 3 fois 1 semaine. La première semaine de leur intervention (du 9 au 13 novembre 2020 a été annulée à cause de la Covid).
- Mme TORRES Marielle accueille cette année des étudiantes STAPS en stage. Elles viennent en observation du 12 novembre au 4 décembre 2020, puis elles prendront en charge des temps d'enseignement, afin de préparer leur mémoire de fin d'année, du 6 janvier au 8 avril 2021.

Correspondances scolaires :

- Pour la première année, la classe de M LEBLOIS Mathias correspond avec une classe de Mare à Citrons (La Réunion) après avoir correspondu pendant 2 ans avec une classe de Kuujjuaq au nord du Québec, au Canada.

Projet pour l'année scolaire :

- Le prix littéraire des Incorruptibles : il a été conçu comme un jeu, un défi à relever. Son objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre, afin qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte.

Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs s'engagent à :

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré.

Projets civiques :

- Comme tous les ans, nous avons mis en place une action civique autour du nettoyage. Chaque semaine, une classe est responsable de celui de la cour.
- De plus, les classes se rendront sur les lieux de la brocante, le lendemain de celle-ci afin de finir de ramasser les débris.

- Deux petits nouveaux pensionnaires sont arrivés à l'école, pour la plus grande joie de nos élèves : Pô et Huron. Chaque semaine, une classe est chargée de s'en occuper (nourriture, câlins et nettoyage de la cage). Un grand merci aux familles qui les ont accueillis pendant les vacances d'Automne.

Projet musique :

Intervention d'Alain Paravy pour les classes de Mmes DESILLES Sylvie et TORRES Marielle. Le thème choisi est « Emilie Jolie ». Les modalités d'intervention sont : tous les mercredis matins à partir du 22 janvier 2021. Ce projet est financé par Planet'jeunes et l'école de musique.

Organisation des APC : par petits groupes

Aide au travail personnel et à la méthodologie, soutien aux apprentissages, activités en lien avec les projets de classe... les APC sont organisés par tous les enseignants soit le matin avant la classe, soit durant la pause méridienne, tout en respectant un minimum de 1h30 de repos.

VIII – Sécurité :

Nous avons réalisé le mardi 6 octobre 2020, un exercice de mise en sûreté. La sirène n'est pas entendue dans toute l'enceinte de l'école. Des hauts parleurs supplémentaires vont être installés.

Nous avons réalisé le mardi 13 octobre 2020, un exercice incendie. L'exercice s'est bien déroulé.

IX - Point sur le projet Ecomobilité

- Point sur le Pédibus et le Vélobus :

Un très bon retour sur les lignes mises en place.

Le challenge écomobilité a eu lieu le 18 septembre 2020. Il a eu un franc succès puisque 73% des élèves étaient venus à l'école en mode doux et du coup, cela avait libéré considérablement la circulation sur le parking. De ce fait, toute l'équipe éducative réfléchit sur la possibilité de mettre un challenge écomobilité plus régulièrement.

X - Intervention de la Mairie

Les travaux de l'école ont bien avancé. D'autres sont à prévoir pour la rentrée 2021, notamment la création d'un nouveau préau dans la cour de récréation. Travaux prévus durant l'été 2021.

XI - Questions des parents :

- Il y a un problème de circulation sur le parking. Que pourrions-nous mettre en place pour sensibiliser les gens sur la sécurité ? Que pourrions-nous faire pour qu'ils ne puissent plus se garer sur des places inexistantes et dangereuses (le long du monument aux morts, la bordure le long de l'espace vert de la mairie, contre l'arbre face à la boucherie) ?

En effet, il y a un réel problème sur le parking à l'heure actuelle, notamment à 8h30 et 16h45.

Plusieurs solutions peuvent être étudiées afin de réguler et sécuriser la circulation aussi bien des piétons que des voitures.

Une réflexion est menée sur la possibilité de faire une campagne pour désengorger le parking en privilégiant d'autres moyens de transport à l'école :

- Rappeler que l'abonnement au bus Ondea est pris en charge à 50% par la mairie ;

- Améliorer le covoiturage ;

- Faire d'autres challenges écomobilité ;

- Tracer une zone interdite au stationnement le long du monuments aux morts pour créer une bande piétonne ; et face aux monuments aux morts pour interdire le stationnement gênant et donc dangereux ;

- Créer un passage piéton pour rejoindre l'îlot central depuis les escaliers descendant le long de la boucherie et de la pizzeria ;

- Faire une action avec des quilles pour bloquer et montrer tous les endroits où les voitures stationnent et qui sont dangereux pour les piétons ;
- Faire une action avec les élèves pour leur montrer comment circuler et traverser sur le parking sans être en danger.

Il faut absolument que chacun pense aux autres !

- Comment pourrions-nous faire, pour que nous, représentants parents élus puissions vous aider à communiquer plus facilement avec les autres parents et mettre en place des choses dans la continuité du Conseil d'Ecole (cf. Procès-Verbal du 1er CE de l'année 2019/2020 sur l'attitude des élèves à l'école ?

Dans un premier temps, un groupe WhatsApp est créé entre les représentants des parents élus.

- Je viens vers vous concernant l'adaptation des accueils scolaires, périscolaires et des activités péri éducatives, dans le contexte actuel.

Je vous remercie pour votre mobilisation afin que nos enfants soient accueillis en toute sécurité dans leur classe, à la garderie, à la cantine et à l'étude.

Je m'interroge néanmoins sur la nécessité et l'utilité (par rapport aux risques) de maintenir les activités péri éducatives, qui se déroulent en groupes, différents des classes. Il y a bel et bien un « brassage » dans ce cadre et des contacts potentiels avec différents intervenants.

Je sais que le débat de la semaine des 4 jours a été tranché, mais je suggère de se réinterroger dans le contexte actuel :

- 4 jours d'école = moins de déplacements et de contacts, donc plus de respect du confinement,
- Suppression des activités péri éducatives = absence de mélange inter classes, moins de contacts avec des intervenants extérieurs (même si je ne mets pas en cause leurs précautions et le respect des gestes barrières),
- Rapport risques / gains très élevé, sur cette période limitée dans le temps.

Les TAP sont une obligation légale pour la mairie mais les élèves ne sont pas obligés d'y aller.

Cependant, le brassage a été réduit au minimum et les gestes barrières rappelés régulièrement aussi bien aux intervenants qu'aux enfants pendant cette période crise sanitaire.

Il n'est pas possible de revenir sur le rythme de l'école sur une période aussi courte. Le changement n'étant pas prévu par le protocole actuel (contrairement à la reprise de mai/juin où ce changement était possible légalement).

XII – Projet « La Réunion » :

L'équipe enseignante présente le projet concernant toute l'école sur l'Ile de la Réunion : échange scolaire, projet sportif, programmation interdisciplinaire pour l'ensemble des classes.

Les parents élus ainsi que les représentants de la mairie sont enthousiasmés par le projet et y adhèrent.

Toute l'équipe enseignante remercie l'APE pour sa participation financière à la vie de l'école et les représentants des parents élus ainsi que la Mairie pour tout le travail fait ensemble.

Prochain Conseil d'École :

Jeudi 4 mars 2021 à 18h.

La Présidente du Conseil d'école



Le secrétaire du Conseil d'école

